

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 24 (1953)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Petite chronique économique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PETITE CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'acception nouvelle du terme de **productivité** donne lieu, chez nos économistes, à différentes définitions. L'une, la plus extensive, dit que la productivité n'est pas seulement un étalon du progrès technique : elle est l'expression d'une conception nouvelle du rôle de l'industrie, l'instrument du relèvement des niveaux de vie ; elle englobe l'ensemble des mesures qui concourent à ce progrès et qui portent, tout autant et peut-être davantage que sur la technique, sur l'organisation du travail et les relations humaines, « pour la simple raison qu'il est parfaitement impossible de concevoir une mesure de rationalisation, quelle qu'elle soit, qui n'ait pas d'incidences sur le travailleur ». De son côté, le secrétariat de l'Association patronale des constructeurs de machines estime qu'il faut donner à ce terme un sens restreint : « Il est bien entendu que l'étude des problèmes de productivité, l'amélioration de la production ont avant tout un caractère technique, mais la réalisation ne peut se faire sans une bonne collaboration entre les parties intéressées. » Pour d'autres industriels, selon l'Ordre professionnel, la productivité consiste bien d'abord en une collaboration étroite avec les employés et ouvriers, mais également en un partage équitable des responsabilités de l'entreprise. Leur but est non point seulement d'améliorer les conditions de ceux qui sont associés à la même œuvre, mais aussi « de mettre en lumière que l'utilité sociale des efforts à entreprendre est d'augmenter le pouvoir d'achat réel de toute la population ».

\*

Le compte d'Etat de la Confédération se solde par un excédent de dépenses de 265 millions contre 213 millions de francs prévus au budget pour 1952. Par suite d'un excédent de revenus de 84 millions au compte des variations de la fortune, le compte général se clôture par un déficit de 181 millions, contre 86 prévus au budget. Les dépenses du compte financier s'élèvent à 2275 millions en regard desquels figurent des recettes atteignant 2010 millions. Dans ces dépenses et recettes sont inclus 207 millions de montants en « transit » inscrits au titre de part des cantons aux recettes fédérales et de contributions des cantons à l'AVS. Ainsi, les dépenses nettes de la Confédération s'élèvent à 2068 et les recettes 1803 millions de francs. Les dépenses du programme d'armement atteignent 338 millions.

\*

Le projet d'une nouvelle loi fédérale sur le désendettement de domaines agricoles vient d'être soumis, par le Département fédéral de justice et police, aux cantons et aux grandes associations économiques intéressées. Les fonds fédéraux de désendettement cessent d'être alimentés, leurs ressources étant suffisantes pour mener à bien les cas de désendettement qui se sont présentés et qui, du reste, sont peu nombreux.

L'aide financière, créée il y a une vingtaine d'années et qui devait prendre fin le 31 décembre 1952, est poursuivie à teneur des dispositions nouvelles. Est en revanche supprimée la compensation en faveur des cantons qui ont renoncé à prendre des mesures de désendettement ou n'en ont exécuté que dans une faible mesure.

La nouvelle aide financière est strictement réservée aux cas de gêne. Les contributions à fonds perdus sont remplacées par des prêts remboursables et des cautionnements accordés dans les cas où le besoin se trouve bien établi.

\*

Les recettes de la **Swissair** se sont élevées, en 1952, à 67,5 millions de francs. L'année précédente, les recettes avaient atteint 58,3 millions.

\*

Les conditions de trafic insuffisantes sur la ligne **Delle-Bienne** et sur le tronçon **Bienne-Berne** ont donné lieu, au sein du conseil d'administration des CFF, à une intervention de M. le conseiller d'Etat Gafner, tendant à l'établissement, dans le plus bref délai possible, de la seconde voie sur la ligne Bienne-Berne.

\*

En vue de rétablir un marché libre des logements, le Conseil national a voté un texte autorisant d'une manière générale, dès 1954, des hausses de loyers par étapes. L'autorité compétente déterminera la mesure et la date de ces augmentations, en tenant compte de l'évolution du coût de la vie et des revenus.

\*

Les comptes annuels de la **Caisse hypothécaire du canton de Berne** pour 1952 accusent une augmentation du bilan de 17,3 millions de francs (total actuel 675,808,979 fr. 45) et un bénéfice net de 2 millions 438,070 fr.

La Direction a décidé de proposer aux autorités compétentes de prélever sur ce bénéfice 400,000 francs pour le fonds de réserve et 688,070 francs pour le fonds de construction. Pour l'intérêt du capital de dotation, 1,350,000 francs seraient versés à la caisse de l'Etat.

\*

La **Banque populaire suisse** a clos ses comptes avec un bénéfice légèrement supérieur à celui de l'année précédente : 1952, Fr. 5,687,000 ; 1951, Fr. 5,400,000.

\*

A la **Caisse d'épargne de Bassecourt**, le bénéfice net du dernier exercice atteint 140,900 fr. 71, y compris 26,728 fr. 78 reportés du bénéfice de l'année précédente. L'amélioration, par rapport à l'exercice 1951, est de 4014 fr. 56.

Le mouvement général des opérations en 1952 est de 244,885,942.82 francs et dépasse de Fr. 14,280,646,96 celui de 1951.

\*

La **Maison Schäublin de Malleray** installe une nouvelle fabrique à Orvin.

L'**usine électrique de Bellefontaine** va être complètement transformée par les Forces Motrices bernoises. Cette centrale fournira 1500 kWh. au lieu de 480 actuellement.

\*

La production de l'électricité au barrage de Bellefontaine date du début du siècle : Porrentruy avait créé l'installation et remplacé, en 1903, les réverbères à gaz de son éclairage public par des lampes électriques.

\*

La haute autorité du « pool » européen du charbon et de l'acier, et les délégués du Conseil fédéral ont convenu que la Suisse instituera prochainement une représentation officielle auprès de l'institution qui siège à Luxembourg et avec laquelle les questions touchant notre pays devront obligatoirement être débattues.

\*

La **montre suisse** reste une des vedettes de nos exportations. Nous avons exporté des produits horlogers pour un total de 1082 millions de

francs en 1952 (dont 733,7 millions concernant les montres et 256,5 millions les mouvements), en augmentation de 72,2 millions sur 1951. Les montres exportées furent au nombre de 35.495.121 (contre 36.129.436 en 1951), les mouvements au nombre de 23.303.493 (contre 24.319.982 en 1951).

En février 1953, les exportations horlogères se sont élevées à 80,3 millions de francs, en augmentation de 16,8 millions sur le mois de janvier.

\*

La réunion de la commission mixte gouvernementale germano-suisse, à Bonn, a abouti à la conclusion d'un deuxième protocole additionnel à l'accord commercial du 25 avril 1952. Cet accord, dont la validité était limitée au 31 mars 1953, a été prolongé de six mois. Les contingents de marchandises ont été adaptés aux conditions actuelles.

\*

Les récentes négociations qui ont eu lieu à La Haye entre une **délégation suisse et une délégation néerlandaise**, au sujet de certains problèmes de séquestre, ont permis d'arriver à un accord sur la plupart des questions en suspens.

\*

**Le « pool » des wagons.** Une convention liant l'Allemagne occidentale, la Belgique, l'Autriche, le Danemark, la France, la Hollande, l'Italie, le Luxembourg, la Sarre et la Suisse prévoit l'utilisation en un « pool » intereuropéen de 160.000 wagons de marchandises. La Suisse participe à cet essai avec 4000 wagons.

#### CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE DU JURA

HENRI VOELIN, *Le Pré des Songes*. Poèmes. Une brochure in-8 de 32 pages. Sans nom d'éditeur et sans date.

En des vers nuancés, Henri Voëlin, dans *Le Pré des Songes*, parle surtout des choses qui vont mourir. C'est l'automne et la nature, si belle, fait songer à l'hiver qui est à la porte. Le poète nous dit sa tristesse en une langue douce et musicale. — R.

\* \*

*Centenaire du journal « Le Jura »*. 1850-1950. *Un siècle de vie jurassienne*. Un volume in-4 de 460 pages, plus pages d'annonces. Porrentruy, *Le Jura S. A.*, imprimerie et librairie.

Pour marquer son centenaire, le journal bruntrutain *Le Jura* a fait paraître un ouvrage qui rassemble des études de la plupart de ses collaborateurs. Ces études, signées Victor Henry, Ernest Juillerat, Ali Rebetez, Eugène Péquignot, A. Cerf, A. Comment, Lucien Lièvre, François Choquard, Alfred Ribeaud, Pierre Rebetez, Jules Surdez, Georges Frepp, Camille Gorgé, A. Membrez, P.-L. Etienne, Ed. Guéniat, ces études, signées de ces noms connus, nous offrent des renseignements précieux sur le passé de notre coin de terre, évoquent les différentes parties de la petite patrie, nous introduisent dans les domaines les plus divers de l'activité jurassienne. *Cent ans de vie jurassienne* est un ouvrage précieux qui représente une somme de travail considérable. Cet ouvrage, richement illustré, présenté avec goût, sera souvent consulté, car il est une source précieuse de renseignements. — R.

\* \*

NINO NÉSI, *Ferveur*. Poèmes. Une brochure in-8 de 32 p. Delémont, Imprimerie Grobéty et Goffinet. S. d.

Nino Nési, qui était jusqu'à maintenant, le poète de l'aventure amoureuse, a élargi, dans *Ferveur*, des sources d'inspiration. Sa voix est devenue plus grave, plus virile, et ses invocations, ses prières plus pressantes. Marche ascendante d'un bon poète. — R.

#### ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER  
*Publicité* Par l'administr. du Bulletin — *Editeur*: Imp. du Démocrate S.A., Delémont  
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Scrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38

Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

*Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086*

Abonnement annuel: Fr. 8.— Prix du numéro: Fr. 1.—

*Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source*